

# VIRIAU INFO

## Janvier 2010

COMMUNIQUER POUR NOUS RAPPROCHER

### L'édito du Maire

Chers Villerotins, chères Villerotines,

Une nouvelle année démarre et c'est l'instant propice pour vous présenter le bilan de l'année écoulée et vous soumettre les projets qui concernent notre Commune.

Comme vous avez sans doute pu le constater Villereau a été le théâtre de nombreux travaux en 2009, vous pourrez en découvrir l'étendue et les chiffres qui y sont associés dans la rubrique « Villereau en chiffres et en travaux ».

L'année qui nous attend est déjà pleine de projets car la politique du Conseil Municipal est d'anticiper afin d'accompagner la Commune dans un développement nécessaire à sa modernité mais en restant cohérent avec son identité.

Vous trouverez donc ici un aperçu des projets qui jalonneront 2010.

Vous souhaitant à tous santé et bonheur à l'occasion de cette nouvelle année.

Le Maire, André Fréhaut

### SOMMAIRE :

- Villereau en chiffres et en travaux
- Projets 2010
- Infos Parc
- Infos vie pratique
- Les conseils du Jardinier de Villereau



### Rappel des Fêtes et Manifestations à venir...

- ✓ 6-7 février - 1<sup>ère</sup> exposition avicole par l'Association Avicole Sambre Avesnois à la salle du bocage
- ✓ 20 mars - Vente de pigeons par *La plume d'or* à la salle du Bocage
- ✓ 4 avril - Chasse à l'œuf par *l'Association de Parents d'élèves*
- ✓ du 6 au 16 avril : Centre de Loisir par *l'Association La Rhonelle*
- ✓ 25 avril - parcours du cœur par la **Municipalité**
- ✓ 1<sup>er</sup> mai - remise des médailles du travail



Mairie de Villereau , 118 rue Berlandois, Tel : 03 27 49 03 17

E-mail : mairiedevillereau@wanadoo.fr

Ouverte tous les jours (16h-18h)- Permanence d'élus le samedi matin

## Villereau en travaux et en chiffres...

- ✔ **Achèvement des travaux** de réseaux sur la zone de lotissement : **184159 €** par les entreprises RAMERY et TROMONT
- ✔ **Mise en valeur de la zone Na** avec l'engazonnement des noues et la plantation d'essences régionales le long des 2 désertes créées : allée des Charmes et allée des Tilleuls : **4622 €**
- ✔ **Equipement matériel de l'équipe communale** pour l'entretien des espaces verts avec l'achat d'un groupe électrogène et d'un pulvérisateur électrique : **2569 €**
- ✔ **Réfection de la cantine scolaire** avec pose de faïences, installation d'un plan de travail inox, et achat d'un lave-vaisselle professionnel : **2690 €**
- ✔ **Finition des travaux aux ateliers municipaux** avec la pose d'un crépis d'étanchéité réalisée par l'entreprise NOULIN de Gommegnies : **4148 €**
- ✔ **Réfection du chemin St Sépulcre** (GR 122) : 1600m de la ruelle Bataille à la chaussée Brunehaut, 300m de la route de Bavay au chemin de l'Alouette et divers travaux routiers, rue du Franc à Louer par l'entreprise POIRETTE de Gommegnies : **29024 €**
- ✔ **Travaux de voirie à Lorgnies** en collaboration avec Le Quesnoy avec curage des fossés, canalisation des eaux de ruissellement, réparation de la route et renforcement de l'entrée de la rue des Ponts avec pose de bordures **5770 €** réalisés par l'entreprise CAUCHY de Preux au Sart.
- ✔ **Aménagement de l'Espace du Moulin** dans la chapelle Notre Dame des Sept Douleurs entièrement réalisé par nos agents communaux : charpente de faux plafond, isolation des murs avec carreaux de plâtre et rails placoplâtre, enduits, peinture, électricité, chauffage électrique, local sanitaire, compteur électrique : **4916 €**
- ✔ **Rénovation électrique de la salle polyvalente du Bocage** avec mise en conformité de l'installation : 14311 € par l'entreprise PAUL ET DUMALIN de Ruesnes
- ✔ **Pose d'un limiteur acoustique** salle du Bocage : **3289 €**
- ✔ **Etude d'impact** pour l'intégration d'une **salle de sports** entre la salle polyvalente et la maison de retraite Les Erables avec le cabinet TESSON de Douai : **5681 €**



## Projets 2010

- ➔ Nous aménagerons **la zone autour de la salle polyvalente** qui est en cours d'urbanisation pour garantir l'harmonie de notre environnement : poursuite de l'étude cadre de vie, aménagement d'une place, de la voirie et des espaces verts.
- ➔ Nous poursuivons les démarches déjà bien engagées pour faire aboutir dans les meilleurs délais **le projet d'équipement sportif** promis et attendu par bon nombre d'entre vous : un projet aux normes HQE a déjà été proposé et un cabinet d'étude rendra ses conclusions courant mars.
- ➔ Nous mettrons en place **un accueil périscolaire** à l'Ecole Marc et Olga Choquet : l'école compte aujourd'hui 96 enfants et ces nouvelles dispositions permettront d'offrir un service de haute qualité aux familles
- ➔ nous nous engagerons dans **un programme de plantations et de fleurissement** ambitieux pour faire suite à l'étude cadre de vie : seront concernés le giratoire de la Belle Femme, les abords de la chapelle « Notre Dame du Bon Secours » (Villereau Bourg), les espaces verts des murs de soutènement de l'église, les abords de l'Espace du Moulin (Chapelle d'Herbignies).



## Au Parc Nature Régional de L'Avesnois



Lors de la réunion du Conseil Municipal du 10 décembre 2009 le projet définitif de la nouvelle charte a été présenté au Conseil Municipal et soumis au vote. La Charte qui engage la Commune jusqu'en 2022 a été adoptée à l'unanimité et c'est sur cette base que le syndicat mixte du Parc décidera des actions à mettre en œuvre sur le territoire en partenariat avec les acteurs locaux.

Vous pouvez lire l'essentiel de la Charte sur le site internet officiel du Parc en vous connectant au [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr).

### Commandez vos arbres et arbustes dès maintenant !

Vous avez jusqu'au lundi 15 février 2010 pour passer commande auprès du PNR et obtenir à des prix avantageux des essences locales et régionales typiques du bocage.

Le bon de commande est à télécharger sur le site du Parc ou à retirer en Maire (journal « Plantons le Décor »).

## Eco-citoyenneté

La qualité de notre eau est dégradée chaque année par les défauts d'assainissement de nos eaux usées (eau sale provenant de nos toilettes, évier, douche...).

L'installation individuelle n'est pas toujours efficace et ces eaux arrivent encore trop souvent pas ou peu traitées dans le milieu naturel.

Ainsi, si ce n'est pas fait, il est important de poser une conduite pour que votre habitation soit raccordée et que toutes vos eaux usées soient évacuées vers le réseau public d'assainissement.

Vous respecterez la loi (article L. 1331 du code de la santé publique) et vous ferez un bon geste pour notre environnement.

En plus, tous les travaux et matériaux sont finançables par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le Conseil général (subvention pouvant atteindre 1600€). Alors pourquoi hésiter ?

Contact : *NOREADE Le Quesnoy : 03.27.20.50.50*

## Infos Vie pratique

• Vous avez **besoin de main d'œuvre** ? Vous pouvez contacter **ACID** pour des travaux de bâtiment, de manutention ou une aide à domicile (ménage, jardinage, courses, repassage..) et vous bénéficiez d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt de 50%.

*Pour plus de renseignement contactez directement Mme Humbert au 03 27 64 46 47.*

• **Besoin d'aide** ou des conseils pour vous ou un proche de **plus de 60 ans** ?

Le CLIC du Plateau de Mormal est là pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches. Le CLIC est un dispositif gratuit et accessible à tous.

*Téléphonez au 0 800 60 00 61 ou rendez-vous au 88 rue du 8 mai 1945 à Le Quesnoy.*

• Avant d'entreprendre des **travaux d'amélioration de votre habitat** adressez vous au **CAL-PACT de l'Avesnois**, vous aurez peut-être droit à une subvention pour vos travaux de menuiserie, couverture, chauffage, sanitaire, électricité ou assainissement.

Pour la mobilité réduite (douche adaptée, monte escalier, autres..) une aide de 70% pourra vous être accordée.

*Contactez le CAL-PACT de l'Avesnois au 03 27 69 70 52 ou rendez-vous à la permanence au Centre Cernay à Le Quesnoy le deuxième lundi de chaque mois de 10h à 12h muni de votre avis d'imposition 2008.*

• Mauvaise chute sur un trottoir, morsure de chien... c'est ce qu'on appelle un **accident causé par un tiers**. Depuis octobre 2004, les victimes ou les responsables d'un accident avec lésion ont obligation de le déclarer à leur **Caisse d'Assurance Maladie**, cette mesure permet à la caisse d'assurance maladie de récupérer les sommes qu'elle est amenée à verser aux victimes auprès des compagnies d'assurance des divers responsables. Enjeu financier pour l'Assurance Maladie, réflexe citoyen pour l'assuré qui aide à préserver notre système de santé (L'Assurance Maladie de Maubeuge récupère environ 3 millions d'euros chaque année grâce au recours contre tiers).

*Appelez le 3646 (prix d'un appel local depuis un fixe) ou connectez vous au [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr).*

• Notez que depuis le 12 mai 2009 les **demandes de passeports** se font directement pour l'arrondissement d'Avesnes sur Helves, en mairie d'Avesnes/Helves, fourmies, Maubeuge et Le Quesnoy.

## Les Conseils de Max le jardinier de Villereau ! L'hiver au jardin...

- **Taillez** les framboisiers si cela n'a pas été effectué à la tombée des feuilles,

**Nettoyez** le pied des haies, diminuez la hauteur si nécessaire, surtout pour les haies anciennes comme celles du bocage avesnois,

**Comblez** les trous ou remplacez les sujets morts par : de la charmillie, du prunus mirobolan, un érable champêtre, un troène commun ou un fusain d'Europe.

- **Coupez** les branches inutiles des jeunes arbres ou élaguer les plus vieux en conservant leur port naturel (chaque espèce à le sien) et **recouvrir** les grandes plaies provoquées par la taille avec un mastic de protection contre les pourritures.

- **Préparez** le terrain des futures plantations : **bêcher** à l'emplacement des arbustes et des rosiers ou **creuser** les trous pour les arbres,

- Profitons de l'hiver pour **entretenir le matériel** :

nettoyage complet de la tondeuse, changer la bougie si nécessaire, vérifier le filtre à air, huiler les gaines de câbles, affuter les couteaux ...

- Si vous en avez la possibilité, durant l'année, faites **du compostage** avec les tontes de gazon, les épluchures de légumes, les fanes du potage (haricots verts, petits pois, salades montées...), le marc de café. Vous enfouirez celui-ci avec le bêchage pour : les pommes de terre, carottes, céleris, salsifis, épinards, arroches, massifs de fleurs annuelles, dahlias, rosiers. Tous ces végétaux sont avides de matière organique.

Au cours de l'année, incorporez au composte un activateur de décomposition ou de la chaux.

